

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PAILHARES DU 7 JUIN 2024

Présents: Mme Anne SCHMITT, Mme Christiane PROTTE, Mme Évelyne MILÉSI, Mme GONTIER Magali, Mme Anne PARIZOT, M. Emmanuel CAILLET, M. Guy BLANCHARD, Mme LE HIR Murielle,

Absents : Mme Patricia MANIOULOUX (donne pouvoir à Mme LE HIR Murielle), M. Louis GRANGE (donne pouvoir à Mme Anne SCHMITT),

Secrétaire de séance : Mme Christiane PROTTE

Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 3 mai 2024

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 3 mai 2024 est adopté.

Délibération n°2024-23 Versements d'indemnités en compensation de dommages subis par des administrés suite à un surpression d'eau le 28 mars 2023
(7-10 Autres)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

ACCEPTE la proposition ci-dessus présentée

AUTORISE la Maire à verser les indemnités de 157 et 37 euros aux administrés ayant subis les dommages et ayant présenté les factures de réparations

Pour : 7 Contre : 2 (Mme MANIOULOUX et Mme LE HIR) Abstention : 1 (M. CAILLET)

Délibération n°2024-24 Désignation d'un référent communal lutte anti-vectorielle – LAV
(9-1 Autre domaine de compétence des communes)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DÉCIDE de nommer en tant que référent communal L.A.V. M. Emmanuel CAILLET ; afin d'être formé et informé à la surveillance et à la propagation de ce moustique tigre

CHARGE Mme la Maire d'informer dans les meilleurs délais l'A.R.S. ARA Service Santé environnement Cellule Gestion des Risques Exceptionnels et des Plans Sanitaires, 07007 PRIVAS et de lui transmettre copie de la présente.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 1 (M. CAILLET)

Délibération n°2024-25 Présentation des devis pour le remplacement de la Chaudière Maison Billon
(7/10 Divers)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

DÉCIDE de retenir la proposition de COLANGE

AUTORISE Mme la Maire à informer l'entreprise retenue et à engager les travaux de remplacement de la chaudière Billon

AUTORISE Mme la Maire à signer les pièces relatives à ce dossier,

Pour : 6 Contre : 4 (M. GRANGÉ, Mme SCHMITT, Mme GONTIER, Mme MILESI)

Abstention : 0

Délibération n°2024-26 Nectardéchois – Loyer du 1^{er} semestre 2024
(3-3 Locations)

DÉCIDE de réduire le loyer du 1^{er} semestre 2024, il sera facturé la somme de 1372 euros au lieu de 1522 euros.

Pour : 5 Contre : 4 (Mme PROTTE, Mme LE HIR, M. BLANCHARD, Mme MANIOULOUX)

Abstention : 1 (Mme MILESI)

Questions diverses

- Aménagement du carrefour du village : Des renseignements vont être pris pour voir ce qu'on peut faire sur une route départementale en terme de ralentisseurs, stops, avertisseurs de vitesse, etc. et pour le budget.
- Point sur la situation avec le restaurant l'Amarante : La mairie a signalé à l'Amarante que les loyers n'ont pas été payés depuis octobre 2023 et que c'est un problème récurrent chaque année. C'est un motif de résiliation de bail. La mairie est en lien avec un juriste pour voir ce qu'il faut faire.
- Préparation élections
- Organisation pendant l'absence de Anne Schmitt

Prochaine séance du Conseil Municipal le 11 juillet à 20h.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h24.

A Pailharès le 11 juin 2024
La Maire
Anne SCHMITT

